

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 14 octobre 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (181r, 182r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 14 octobre 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/33017>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [14 octobre 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

Résumé Demande le prix du droit de garde annuelle pour les nouvelles valeurs achetées ainsi que des précisions sur le sens et la portée d'une mention sur les certificats de dépôt de ses obligations de Berne. Pose d'autres questions d'indications et de mentions.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

les dépôts au 1^{er} octobre 1894
à nouveau

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Berne,

Mal l'honneur de nous accusé de la
réception de cette lettre du 12th
à laquelle était joint le bilan au
des achats et obligations des cantons
de Soleure et de Bâle, que nous
venez d'opérer pour mon compte.
J'en ai passé écritures conformes.

Je prends note également que
vous faites inscrire ces titres
à mon nom sur les registres
de leurs titres respectifs comme
nous avez fait l'an dernier
pour mes oblig. 3^{1/2} % de
l'Etat de Berne; que nous pren-

drer ensuite contresigné en garde
et nous enverrez les certificats
de dépôt en notre banque

Vous voudrez bien nous
préciser quel sera le droit
de garde annuel pour ces
nouvelles valeurs?

Je vous serai également
obligé de bien vouloir
me préciser le sens de la
phrase de la mention suivante
inscrite sur les certificats
de dépôt des mes obligations
de Berne. Voici :

Les déposants ont à pourvoir
eux-mêmes aux mesures con-
servatives pour les titres par
eux déposés. La banque n'a
cependant pas à cet égard aucune respon-
sabilité.

Quelles sont ces mesures
conservatives auxquelles

les dépoulets ont eux-mêmes
à pourvoir ?

— Je lui aussi sur les mêmes
certificats :

"Les titres sont inscrits
au nom de Madame Marie
Céleste Moret veuve de Jean Baptiste
André Godin à Guise Oise.
France."

Cela ne dit pas — comme
m'en informait votre lettre
du 1^{er} septembre 1893 — que les
titres sont inscrits dans
les Registres de l'Etat, ne
serait-il pas plus régulier
de le mentionner en disant :

"Les titres sont inscrits sur les
registres de (tel ou tel Etat) . . .
au nom de . . . &c . . ."

Je me confie, Monsieur
à vos bons soins pour que
les choses soient faites de la
façon la plus régulière
et la plus parfaite concer-
nant l'inscription et le
dépot de mes nouvelles
valaues.

Agreez je vous prie,
Monsieur l'assurance
de ma parfaite consi-
dération

— Marie Godin